

OBJECTIFS & COMPÉTENCES
PROFESSIONNELLES VISÉES

- Établir des paies en conformité avec la législation en vigueur,
- Assurer la gestion administrative du personnel à partir de la législation sociale, des conventions collectives.
- Veiller à l'évolution de la réglementation des organismes sociaux,
- Collecter les informations variables, respecter les délais et produire les données de synthèses.

ALT_GP

17 mois de formation - 553h de cours

Rythme : 3 semaines en entreprise / 1 semaine en formation

Coût de la formation pris en charge par l'OPCO et l'entreprise

Statut : salarié

Prérequis et accessibilité

Diplôme de niveau 4 (Baccalauréat) ou expérience professionnelle de 2 ans minimum dans un service administratif, juridique, de gestion-comptabilité ou RH souhaitée.

Bonne maîtrise d'Excel, goût des chiffres, esprit rigoureux et méthodique.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter.

Moyens pédagogiques et encadrement

Formation dispensée en présentiel et/ou à distance par des formateurs professionnels de la gestion des ressources humaines, de la paie et du droit social : apports théoriques, exercices de mise en situation professionnelle.

Préparation au titre professionnel certifié RNCP



LIEU DE FORMATION

à Modula Formation
(Bordeaux Lac) et/ou
à distance



PROCHAINE SESSION

Janvier 2023 - Mai 2024



ÉVALUATION - CERTIFICATION

Titre professionnel Niveau 5 (BAC+2)
inscrit au RNCP 35633
« Gestionnaire de Paie »



Débouchés :

Gestionnaire de Paie
Assistant Ressources Humaines
Assistant ou Technicien Paie



Admission :

Réunion d'information collective
Dossier de candidature
Entretien individuel avec MODULA FORMATION

www.modula-formation.com

Contactez-nous !

05 56 44 58 68

contact@modula-formation.com

7, avenue
Raymond Manaud
33520 BRUGES

CCP 1 : ASSURER LA TENUE ET LE SUIVI DU DOSSIER SOCIAL DE L'ENTREPRISE

3 MODULES

CCP 2 : ASSURER LA PRODUCTION DE LA PAIE ET ELABORER LES DONNEES DE SYNTHESE

2 MODULES

ATELIERS TRE - TECHNIQUES DE RETOUR A L'EMPLOI

COMPETENCES TRANSVERSALES ET PREPARATION AU TITRE PROFESSIONNEL

Administrer le personnel et gérer le contrat de travail

- Assurer et utiliser une veille juridique et sociale
- Maîtriser les sources du droit du travail pour appliquer les textes en fonction de la situation à traiter
 - Code du Travail
 - Conventions collectives
 - Contrat de travail
- Acquérir les savoir-faire pratiques et juridiques indispensables afin de sécuriser tous les aspects de la gestion quotidienne du personnel
 - Gestion du dossier personnel du salarié
 - Suivi administratif du recrutement
 - Les formalités liées à l'embauche
 - Les formalités liées au départ
 - Gestion des temps et activités
 - Tableaux de bords sociaux

Communiquer et conseiller

- Traiter les demandes des salariés dans un mode service client interne
- Contribuer à promouvoir une image positive du service paie dans le cadre de la relation client interne et externe
- Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral
- Gérer et organiser son activité efficacement

Les outils

- Logiciels informatiques de gestion du personnel
- Organiser les informations pour faciliter le traitement de la paie
- Faire remonter les informations en interne grâce aux outils collaboratifs

Administrer et gérer la paie

- Réaliser, traiter et contrôler tous les éléments du bulletin de paie
 - Introduction au bulletin de paie
 - Détermination du salaire brut et des absences
 - Charges sociales et déclarations
 - Les avantages en nature et frais professionnels
- Connaître la structure du système de protection sociale français, analyser et utiliser les régimes de la protection sociale de l'entreprise (couverture sociale, régime de retraite)
- Maîtriser, analyser et traiter les problèmes liés à la gestion des IJSS
- Connaître les modalités de mise en œuvre d'une saisie ou cession sur salaire
- Réaliser le solde de tout compte
- Paramétrer et maîtriser les fonctionnalités des logiciels de paie (à déterminer selon promotion)
- Faire le lien avec le SIRH de l'entreprise

Administrer et gérer les documents sociaux et fiscaux

- Établir les déclarations mensuelles, trimestrielles et annuelles et verser les cotisations obligatoires
 - La Déclaration Sociale Nominative
 - L'URSSAF
 - Le droit de la formation et les cotisations
- Connaître les postes paie dans les états financiers et assurer la transmission des données au service comptable

- Bilan professionnel et personnel / Accompagnement Dossier Professionnel
- Réalisation du CV et de la lettre de motivation
- Prise de parole en public : communication verbale et non-verbale
- Outils et méthodologie de recherche d'emploi/d'alternance

- Maîtriser les écrits professionnels
- Communication professionnelle
- Postures et savoirs être en entreprise
- Gestion de la relation client

A la fin de ce parcours de formation, le stagiaire en formation prépare et passe l'examen au titre professionnel de niveau 5 (Bac +2) de gestionnaire de paie.

Passage de l'examen

- Épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle
- Dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)
- Résultats aux Évaluations passées en Cours de Formation (ECF)
- Entretien final avec le jury

Des qualifications partielles, sous la forme des certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues :

CCP – Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise

CCP – Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

